

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

"Rendre le peuple meilleur"

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

Mgr. de L'AUBERIVIÈRE, 5^{ième} évêque de Québec.

Notice biographique

Mgr. FRANÇOIS-LOUIS DE POURROY DE L'AUBERIVIÈRE naquit en France en 1711, et devint évêque de Québec en 1739.

Il mourut en 1740, quelques jours après son arrivée en Canada, victime de



son zèle à soigner les pestiférés pendant la traversée. L'évêque, arrivé à Québec le 12 août, tomba malade le 13 et mourut le 20. Il expira au regret général des habitants de Québec qui avaient déjà conçu pour lui les sentiments de la plus haute estime.

+ fr. L. évêq de Québec

SOMMAIRE.

Portrait et notice biographique de Mgr de Luberivière, 5e évêque de Québec.—**Actes officiels :** Nominations de commissaires d'écoles.—Demande d'érections de municipalités scolaires.—Délimitation de municipalité scolaire.—**Pédagogie :** Chronique pédagogique.—Lecture à haute voix.—Questions de grammaire.—Étymologies géographiques.—Petit cours d'économie politique, 26e leçon : Institution du jury.—Convention des instituteurs de la Puissance du Canada.—**Partie pratique :** I, Dictée : Lapatrie.—II, Dictée, un frère aîné.—III, Dictée, Eruption et ravages d'un volcan.—Fable expliquée et traduite en prose.—Guerre à l'anglicisme.—Version anglaise.—**Divers :** Poésie : I, La rencontre.—II, Au bord de la mer.—Petite revue.—Préceptes de l'hygiène scolaire.—Echos du recensement de 1891.—Thermomètres.—La librairie N. D. des Victoires.—Annonces.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 10 février dernier (1893), de nommer M. Benjamin F. Beaulieu, commissaire d'écoles de la municipalité de Sainte-Martine, comté de Châteauguay, en remplacement de M. Cyrrien Primeau, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 10 février dernier (1893), de nommer M. Thomas J. Brown, syndic des écoles dissidentes de la paroisse de Saint-Zotique, (Coteau-Landing), comté de Soulanges, en remplacement de M. George A. Scott, absent.

Demande d'érections de municipalités scolaires

Eriger le canton Otis, dans le comté de Chicoutimi, en municipalité scolaire, sous le nom de Saint-Félix de Otis.

Détacher de la municipalité de Saint-Michel d'Yamaska, dans le comté d'Yamaska, les lots du cadastre de la paroisse d'Yamaska, Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 20, 21, 24, 25, 28, 29, 32, 33, 44, 45, 49, 50, 54, 55, 59, 60, 62, 65, 66, 67, 68, 72, 73, 76, 77, 81, 82, 88 et 89.

Et de la municipalité scolaire de Saint-Michel d'Yamaska No. 3, les lots du dit cadastre Nos. 108 et 112, et annexer tous ces dits lots à la municipalité de Saint-François du Lac, paroisse, dans le même comté, pour les fins scolaires.

Détacher de la municipalité de Saint-Prosper, dans le comté de Dorchester, les rangs onze, douze, treize et quatorze, du canton de Cranbourne, et les rangs un, deux et trois, du canton de Watford, partie sud-ouest, même comté, qui forment la mission de Saint-Benjamin, et les annexer à la municipalité de Cranbourne, même comté, pour les fins scolaires.

Détacher de la paroisse de Saint-Colomban, comté des Deux-Montagnes, les lots du cadastre Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de Saint-Caut No. 2, même comté.

Délimitation de municipalité scolaire

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 14 février dernier (1893), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Roch, les lots du cadastre de la paroisse de Saint-Roch de l'Achigan, depuis et y compris le No. 616 à aller au No. 646, inclusivement, et de les annexer à la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Lin, dans le comté de l'Assomption. Cette annexion ne prendra effet que le premier juillet prochain (1893.)

GEDEON OUMET,
Surintendant.

Chronique pédagogique

Les idées rationnelles font leur chemin.

Dernièrement, le *Pionnier* de Sherbrooke, parlant du Conseil législatif, a émis l'idée que le corps enseignant devrait être représenté dans cette branche de la législation. Le commerce, l'industrie, les professions ont des représentants dans le parlement, le clergé, les universités et les instituteurs seuls sont ignorés.

La *Presse* de Montréal a publié ce qui suit à propos du congrès agricole de Québec :

“ Le premier sujet ouvert à la discussion a été : “ De l'enseignement agricole dans nos écoles primaires. ” Cette discussion a amené une singulière découverte suivant moi ; c'est que généralement, dans toutes nos écoles primaires, on n'enseigne pas l'agriculture avec fruit, que 95 pour cent et plus des titulaires des écoles de la campagne ne peuvent enseigner l'agriculture, faute de connaissances pédagogiques nécessaires. Ces conclusions

m'ont frappé vivement ; je n'ai pu m'empêcher de faire le raisonnement suivant : Quoi ! l'on s'occupe tant de l'agriculture et l'on ne peut trouver dans nos écoles de la province que quelques titulaires d'écoles primaires qui puissent enseigner d'une manière convenable l'agriculture. C'est vraiment singulier ; ne devrait-on pas alors s'occuper un peu plus de l'enseignement en général ; car après tout, le succès de l'agriculture chez une nation dépend en grande partie du niveau de l'éducation et de l'instruction chez cette nation. Commencez par faire aimer sincèrement l'agriculture au jeune enfant à l'école, et vous en ferez un vrai cultivateur, la chose est évidente. L'on dit sur tous les tons : " Le cultivateur, s'il veut réussir, doit cultiver avec intelligence et science. S'il n'a pas acquis les premiers éléments de la science à l'école, si dès ses premières années on n'a pas développé chez lui un certain goût pour l'étude, comment pourrait-il plus tard cultiver avec intelligence et science ? "

" Nous voulons une agriculture prospère dans la province, commençons par la base, commençons par avoir de bonnes écoles primaires, que nos gouvernants ne négligent rien pour arriver à ce but. C'est le point important, ne l'oublions pas. "

Bravo ! Celui qui a écrit les lignes qui précèdent mérite les félicitations des personnes sensées. " Commençons par avoir de bonnes écoles primaires, que nos gouvernants ne négligent rien pour arriver à ce but. "

Toute la question de la réforme de l'enseignement est dans ces deux lignes. Les discours échevelés, les articles de journaux exagérés ne serviront à rien. Commençons par le commencement. Si on veut sérieusement faire avancer la cause de l'agriculture dans notre province, il faut de toute nécessité confier l'éducation de nos garçons à des hommes. Actuellement, les sept huitièmes des titulaires de nos écoles sont des jeunes filles instruites et dévouées, c'est vrai, mais impropres à former une génération de cultivateurs parfaitement instruits de leurs devoirs professionnels et civiques. Ce qu'il

faut à la jeunesse vigoureuse et intelligente de nos campagnes, ce sont des instituteurs dans toute la force du mot, des hommes instruits à la seule fin d'enseigner. Nos écoles normales en fournissent un certain nombre, chaque année, de ces instituteurs : au gouvernement de terminer l'œuvre commencée par ces maisons en se faisant un devoir de placer avantageusement les élèves-maîtres.

Abolissons les écoles mixtes : que les écoles de garçons soient dirigées par des instituteurs, les écoles de filles par des institutrices. Prenons les moyens de payer raisonnablement ceux qui se dévouent à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Parlons moins à tort et à travers, rendons-nous compte de notre système d'enseignement primaire, voyons ce qu'il contient de bon et complétons-le au plus tôt.

" Ne serait-il pas à propos de donner, officiellement, à chaque degré de l'enseignement, un représentant au Conseil de l'instruction publique ? L'enseignement élémentaire, l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur, représentés par des gens du métier, y gagneraient, croyons-nous. Ce n'est pas qu'il faille enseigner pour être homme au fait de l'éducation, mais il est utile que quelques-uns des lutteurs du jour soient là, pour renseigner au besoin. "

Les lignes ci-dessus sont tirées du *Bon Combat* de Joliette.

Nous avons sous les yeux le *bulletin d'inspection* que M. M. les inspecteurs d'écoles sont obligés de transmettre lorsque la visite des écoles d'une municipalité est terminée. Peu de personnes se forment une idée juste de la somme de renseignements que les inspecteurs d'écoles ont à fournir à l'honorable surintendant de l'Instruction publique sur chaque école de leur district d'inspection. La charge d'inspecteurs d'écoles est loin d'être

une sincère. Ces officiers sont constamment en rapport avec le département de l'Instruction publique.

Mr. Léon Famelart, professeur à Montréal, a publié un excellent article dans la *Presse* du 27 décembre dernier, intitulé : *A propos de réformes*. Cet écrit a été reproduit en entier dans le *Journal de l'Instruction publique* de janvier dernier.

C.-J. M.

Pédagogie

LECTURE A HAUTE VOIX

La lecture à haute voix consiste à donner à chaque syllabe, à chaque mot, à chaque phrase une prononciation nette, distincte, compréhensible, et appropriée au sujet à lire. Le ton doit être proportionné au morceau, et, bien qu'il ne faille pas viser à la déclama-tion, la voix n'en sera pas moins naturelle et mesurée. C'est un travail très long et qui demande beaucoup de patience, du tact et d'habileté de la part de l'instituteur. Il com-mence aussitôt que les enfants lisent couram-ment, par des exercices mécaniques, à ne don-ner à lire que des petites phrases courtes, simples, à les décomposer en les accompa-gnant de la prononciation figurée.

Prenons par exemple la première leçon du livre de lecture de M. Lagacé.

DÉCOMPOSITION

- (1) Je suis à l'école.
- (1) Je su-i za l'ékol
- (2) Je viens à l'école pour apprendre quelque chose qui me soit utile
- Je vi-in za l'ékol pour ap-pren-dre quelque
" " soit-tutile
- (3) Je suis un écolier.
- Je su-i zun nécolier

On continue à décomposer ainsi toutes les phrases du morceau, en ayant soin de tout faire écrire sur le tableau noir.

Pour habituer les enfants à faire parler leur lecture, il est utile de leur poser une série de questions se rapportant au morceau à lire.

M.—Où êtes-vous, Alfred. ? (Exiger que la question soit incluse dans la réponse.)

Alfred.—Je suis à l'école.

—Bien, lisez cela dans votre livre.

M.—Que venez-vous faire à l'école, Emile.

E.—Je viens à l'école pour apprendre.....

M.—Apprendre quoi.

Emile.—quelque chose qui me soit utile.

M.—Lisez maintenant cela dans votre livre.

On continue de la sorte jusqu'à la fin du morceau.

Quelques semaines de ce travail suffiront pour faire faire aux élèves, dans la lecture, des progrès signalés, si on a soin de faire récapituler souvent les leçons apprises. Plus tard, on ne fera décomposer que lorsque les élèves hésiteront à lire un mot. De cette manière, ils parviendront en peu de temps à lire convenablement et sur le ton de la parole.

Quand les élèves seront plus avancés et qu'ils pourront apprendre par cœur de petites poésies, ou fables, on leur donnera de fréquents exercices de récitation. Ce sera un excellent moyen de les aider à acquérir une bonne prononciation et de les familiariser avec la lecture à haute voix.

Questions de grammaire

1^o "Doit-on dire : *livre quatre* ou *livre quatrième*, *chapitre trois* ou *chapitre troisième*, *verset deux* ou *verset deuxième*."

On peut employer l'adjectif cardinal ou l'adjectif ordinal, c'est l'oreille qui est juge.

L'Académie écrit : *chapitre PREMIER*, *chapitre SECOND*, *chapitre deux*. L'*article DIX* du *titre DEUX* de telle loi.

" Dans les phrases suivantes : *que de combats n'a-t-il pas eu à livrer ! Que d'enne-*

mis n'a-t-il pas eu à vaincre ? ne pourrait-on pas écrire indifféremment eu ou eus ?"

" En général, les participes *eu* et *donné* suivis de la préposition *à* et d'un infinitif peuvent s'écrire variables aussi bien qu'invariables. Tels sont les deux participes des phrases précédentes.

Il y a cependant des cas où le choix n'est pas arbitraire. Tels sont les avantages que j'ai eus à combattre cette doctrine (grammaire de Noël et Chapsal, cours supérieur.)

Comment doit-on prononcer les mots suivants : *Confolens, Saint-Gaudant, Loadicée, Deshoulières, Destouches, Nesker.*

Prononcez comme s'il y avait : *Confolon, Saint-Gaudinse, La-o-dicée, Dezoulières, Detouches. Nécair.*

" La phrase suivante est-elle correcte : Je lui tendis une main brillante et muette."

L'épithète *brillante* peut bien convenir au nom main, mais l'épithète *muette* nous semble plus que hasardée.—Comment doit-on prononcer le nom du général Dodds ?

On le prononce comme il s'écrit, en faisant entendre toutes les lettres. " Comment se prononcent les mots suivants qui se trouve dans les livres de lecture : *Frantz, Volden, Fritz, Hetman, Stephenson ?* " Ces noms appartiennent à des langues étrangères. Dans ce cas, nous sommes bien souvent forcés de les lire comme ils sont écrits ; il serait même parfois prétentieux ou ridicule de les prononcer autrement, quand même on connaîtrait la vraie prononciation dans la langue à laquelle ils appartiennent. Ainsi Buckingham. Mais *Stephenson* est un nom qu'on entend plus souvent prononcer ; on dit en français *Sté-fenn-son.*" *Frantz, Volden, Fritz* sont des noms allemands, qui, dans cette langue se prononcent : *Fram-tse. Folden, Fritse, Hetman, ett'man'* en français.

Mansard.

Etymologies géographiques

Nous traduisons d'un journal d'éducation des Etats-Unis les étymologies suivantes :

Kingston, Cronstadt, Königsberg, signifient *ville du roi.*

Montenegro = mont noir ; *Monterey* = mont royal ; *Montevideo* = perspective de montagnes = *Montréal* = mont-royal.

Popocatepetl = montagne fumante ; *Hymmalaya* = demeure de la neige. Le lac *Winnipiseogu* = sourire du grand esprit ; il en est de même des chutes de *Minnehaha*, = qui signifient *l'eau riante* en langue indienne. *Valparaiso* = vallon du paradis et *Euphrate* signifie qui réjouit, parceque ses inondations annuelles réjouissaient les habitants de ses bords. *Venezuela* = petite Venise, car les habitations des Indiens, bâties sur pilotis dans le lac *Maracaïbo* rappelaient Venise aux premiers visiteurs espagnols.

Yucatan = a une étymologie assez comique : Les Espagnols demandant aux naturels comment s'appelait la contrée, ceux-ci demandèrent en retour : *Yuca tan ?* voulant dire : que dites-vous. Les Espagnols crurent entendre le nom du pays. Wallace, pirate anglais, s'était fait un repaire de Balize ; les Espagnols, prononçant mal son nom avaient nommé l'endroit *Walliz* qui, par le temps est devenu *Balize.*

Papou = cheveux crépus. Magellan trouvant les habitants de la pointe méridionale de l'Amérique du Sud chaussés d'énormes mocassins, crut qu'ils avaient les pieds très grands et les appela *Patagons*, très grands pieds.

Labrador = devrait être appelé terre.

Labrador ; Labrador signifie cultivé.

Groënland, = flamand, *terre-verte.*

Sierra vient de *scie.* L'apparence d'une montagne vue de loin, présentant celle d'une scie : *Sierra-Leone* est la scie du lion ;

Siera-Madre, scie de la mère; *Siera-Morena*, scie de la brune; *Siera-Neveda*, la scie de neige.

Santa-Cruz = la sainte croix; *San Salvador* = le saint sauveur; *Santa-Fé*, la sainte foi; *Saint-Domingo*, le saint dimanche, le saint jour du Seigneur.

Sphan est un terme oriental. Quand les Phéniciens abordèrent en Espagne, ils trouvèrent le pays où ils avaient débarqué plein de petits lapins, et l'appelèrent *Sphania*, d'où *Espania*, *Espagne*.

Mississippi = père des eaux; *Ohio* = belle rivière; *Missouri*, eau bourbeuse; *Orénoque*, signifie serpent replié; *Tweed*, rivière serpentine.

Niagara = tonnerre des eaux.

Rio del Norte = rivière du nord; *Rio Janeiro* = rivière de janvier; *Rio de la Plata* = rivière d'argent. Madère nommé par les Portugais, signifie bois de construction.

Beled et *Jarid*, en arabe, veut dire pays des dattes; *Buenos Ayres* a été ainsi nommé pour ses airs, ses brises; cela mot à mot veut dire bon air.

Les Açores eurent leur nom du grand nombre d'éperviers qu'y virent les premiers visiteurs portugais, bien que ces îles aient été vues par un négociant flamand.

Bosphore, c'est le trajet de Jupiter sous la forme d'un jeune bœuf y ayant porté *Europe* à travers les flots.

Le fleuve de *Amazones* a son nom de deux mots indiens, *Amos-Soñas*, qui signifient, destructeurs de bateaux.

Petit cours d'économie politique

26ième Leçon

DE QUELQUES DROITS ET LIBERTÉS

INSTITUTION DU JURY

(suite)

LE GRAND JURY.—Tout individu arrêté sous accusation d'un acte criminel a le droit de soumettre cette accusation à ses égaux, c'est-à-dire à des jurés, qui décident si elle est fondée ou non. (1). C'est le rôle du Grand jury. Lorsque les témoignages entendus paraissent incriminer suffisamment l'accusé, ce dernier est condamné par les jurés à subir son procès aux assises criminelles présidées par un juge de la Cour du Banc de la Reine, devant un petit jury. (2)

Sa composition.—Aussitôt après en avoir été régulièrement requis, le Shérif est tenu d'assigner vingt-quatre grands jurés (3). Lorsque l'ouverture de la Cour est prononcée, le jury d'accusation est formé. Pour cela le greffier appelle les noms des jurés convoqués jusqu'à ce que douze au moins et vingt-trois au plus aient répondu à l'appel, afin que la majorité puisse toujours être de douze. Ces derniers prêtent le serment d'usage, le chef du jury seul et les autres trois par trois. Les jurés assignés qui ne se rendent pas à la Cour pour la date indiquée sont passibles d'une amende de cinquante piastres.

(1). Dans les matières civiles le procès par jury peut avoir lieu dans toute action fondée sur dette, promesse, ou convention d'une nature mercantile, et aussi dans toute poursuite en recouvrement de dommages résultant de torts personnels ou de délits contre la propriété mobilière. Le montant en cause doit excéder \$200.

(2). Devant le Grand Jury il n'y a que la Couronne qui fait entendre ses témoins, l'accusé ne peut se défendre en rien.

(3). Dans les districts de Québec et de Montréal, la moitié des jurés est composée d'individus parlant la langue française, et l'autre parlant la langue anglaise.

Ses devoirs.—Après avoir entendu les témoignages et écouté les instructions du juge, le grand jury doit rendre une décision basée sur les faits et l'équité. Lorsque la preuve est suffisante il peut autoriser l'accusation, (1) mais si elle est insuffisante, ils l'expriment par le refus de l'autorisation (2), ou par un verdict d'insuffisance de preuves (*ignoramus*), et l'accusation est alors réputée non admise.

Après avoir accompli leur devoir à la Cour, les grands jurés visitent officiellement les prisons et les asiles de district, les édifices publics et font rapport avec droit de critiques et de suggestions.

Qui est habile à remplir les fonctions de grand jury.—Tout habitant mâle, majeur, domicilié dans une ville ou une cité d'au moins vingt mille âmes, ou dans leur banlieue, qui est porté sur le rôle d'évaluation comme propriétaire d'immeubles de la valeur totale de plus de trois milles piastres, ou comme occupant ou locataire d'immeubles d'une valeur annuelle de plus de trois cents piastres.

2^o Tout habitant domicilié dans une municipalité de Gaspé ou de Bonaventure, qui est porté sur le rôle d'évaluation comme propriétaires d'immeubles pour une valeur de plus de mille piastres, et les occupants ou locataires pour une valeur annuelle de cent piastres.

3^o Tout habitant dans les autres parties de la province de Québec, ayant son domicile dans une municipalité dont quelques parties se trouvent dans un rayon de trente milles du siège de la cour du district qu'il habite, qui est porté sur le rôle d'évaluation comme propriétaire d'immeubles de la valeur totale de plus de deux mille piastres, ou comme occupant ou locataire d'immeubles d'une valeur annuelle de plus de cent cinquante piastres (3).

(1). *True bill.*

(2). *No bill.*

(3). Le Shérif, dans son rapport, dans les districts où il est tenu de convoquer un jury mixte,

Ne peuvent être ni grands ni petits jurés :

Ceux qui ne possèdent pas les qualités indiquées ci-dessus, les aubains, les personnes qui souffrent de cécité, de surdité, ou d'une autre infirmité incompatible avec l'accomplissement des devoirs de jurés ; les personnes sous le coup d'une accusation de trahison ou de félonie ou qui ont été convaincues d'un de ces crimes. Sont aussi exempts de servir comme jurés : les membres du clergé, du conseil privé, des Chambres, les employés civils, les juges et magistrats, les officiers de cours, les hommes de profession, les professeurs et les instituteurs, les employés de banques, les officiers municipaux, les officiers de l'armée et de la marine, les équipages, les personnes employées au service des convois de chemins de fer, les pompiers et les sexagénaires.

Il est facile de saisir combien les jurés doivent posséder un esprit éclairé et un jugement droit pour remplir judicieusement le grand et noble devoir que la loi leur impose. A un moment donné, ne voilà-t-il pas que douze personnes sont substituées à un juge, un homme de loi, et cela dans des cas exceptionnellement graves ?

Ah ! comme nous admirons cette précieuse prérogative qu'a tout Canadien de se faire juger par ses pairs ! Mais combien ne déplorons-nous pas aussi l'ignorance et le peu de préparation qu'un trop grand nombre de jurés apportent dans l'accomplissement de leur tâche.

A l'école, à l'école primaire de préparer des générations de citoyens instruits sur leurs futurs devoirs politiques et civiques !

C.-J. M.

(à suivre.)

doit indiquer séparément les jurés qui parlent le français et ceux qui parlent l'anglais, et, lors de la formation d'un jury, les noms des jurés ainsi assignés sont appelés alternativement sur les listes.

**Convention des instituteurs de la
Puissance du Canada**

4ième JOUR

(Suite)

La dernière conférence : *Psychology in its Relation to the Art of Teaching*, est donnée par James Seth, du collège Dalhousie, Halifax.

En éducation, comme ailleurs, l'on sent aujourd'hui la nécessité de faire une science de l'enseignement. L'empirisme est passé de mode. L'éducation est regardée comme un art basé sur la psychologie. En considérant la fin de l'éducation, on voit que l'instituteur doit suivre la nature, c'est-à-dire développer l'intelligence de l'enfant suivant les lois de la croissance naturelle. Mais, afin d'aider la nature dans son œuvre, il faut que le maître l'interroge dès le commencement : de là, l'importance des études psychologiques.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Réunion au High School, à 3 heures, sous la présidence de Sir W. Dawson.

La première conférence : *The place of the Classics in a High School Course*, est donnée par M. A.-W. Stratton, du Collegiate Institute de Hamilton, Ont.

L'opinion du conférencier est que tout gradué d'un High School doit posséder les éléments d'une langue étrangère—moderne ou classique—par exemple, l'allemand, le français, le latin ou le grec. Il dit que, il y a cinquante ans, le latin occupait une place beaucoup trop importante dans les cours des High Schools d'Ontario. Cet état de choses était le résultat du peu de cas que l'on faisait alors de l'étude des sciences. Dans la suite, il s'opéra une réaction, et aujourd'hui, le latin et le grec sont par trop négligés. En terminant, il ajouta que, pour un étudiant, la connaissance d'une langue étrangère, surtout du latin ou

du grec, lui facilite singulièrement l'intelligence de sa propre langue : de là la nécessité de restaurer l'étude des classiques.

A 8 heures, dans la même salle, a lieu la dernière réunion, sous la présidence de M. J.-R. Inch.

Les rapports des différentes sections sont présentés et acceptés. (1).

M. E.-D. Warfield du collège Lafayette, fait une conférence : *Illustrated Lecture on Oxford*.

M. Warfield donne un aperçu historique d'Oxford, dont il fait remonter la fondation à Alfred le Grand ; il parle des différentes phases par lesquelles l'université a passé, de son accroissement sous le règne des Tudors, et il appuie en particulier sur le prodigieux développement qu'elle a pris dans ces derniers temps. Il rapporte ses luttes avec Cambridge, et fait connaître l'influence qu'elle a exercée dans le passé et qu'elle exerce encore de nos jours sur la nation anglaise.

L'orateur avait à sa disposition un grand nombre de vues, de dessins représentant les collèges, les bibliothèques, les musées et les collections de tout genre que renferme l'institution : ce qui a contribué à rehausser l'attrait de sa conférence, déjà intéressante par elle-même.

Après M. Warfield, est venu Sir W. Dawson, qui, ayant été le premier à souhaiter la bienvenue aux membres de la *convention*, voulut aussi être le dernier à leur adresser la parole.

Il les félicite sur la somme de travail qu'ils ont accomplie, et la bonne entente qui n'a cessé de régner entre eux pendant la durée du congrès. La conférence, dit-il, n'a peut-être pas été aussi nombreuse qu'on aurait pu le désirer, bien que chaque province de la Puissance y eût plusieurs représentants.

(1) Nous donnerons une version de ces travaux dès que le rapport officiel de la *convention* aura été publié.

Mais ce qui doit nous faire augurer favorablement du succès de l'association, c'est que les hommes qui se distinguent le plus dans l'enseignement, les hommes les plus versés dans la science pédagogique, ont pris une part active à ses travaux. Nous avons donc tout lieu d'espérer dans l'avenir. Il ajoute qu'il est heureux de constater que les systèmes d'éducation qui prévalent dans les diverses provinces ne diffèrent pas entre eux autant qu'on pourrait le croire, et qu'il serait facile d'en venir à l'uniformité. Il expose en terminant, des principes d'une haute portée éducative, et souhaite aux instituteurs que leur seconde réunion soit encore plus nombreuse et plus utile que la première.

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

LA PATRIE

Enfants, vous aimez la maison de votre père, le *champ* qui nourrit votre *famille*, la *rivière* qui traverse votre village, la *montagne* ou la *forêt* qui apparaissent à l'horizon.

Vous aimez vos parents, vos frères et vos sœurs, vos *camarades*, les gens de votre paroisse.

C'est bien. Mais rappelez-vous que ce n'est pas encore assez.

Il faut aimer le Canada entier, avec tous les Canadiens.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Conjuguer le verbe *aimer* au mode indicatif (présent, imparfait et passé défini). Mettre un complément nouveau à chacune des personnes de ces temps. Exemple : *j'aime mon père, tu aimes ta mère, il aime sa sœur, etc.*—Placer par ordre d'importance les mots *village, capitale, bourg, hameau.*

ville.—Epeler : *champ, famille, horizon, commune.*—*Rivière, montagne, forêt, camarade, l'ance,* sont-ils du masculin ou du féminin, du singulier ou du pluriel.

NOTA.—Relever les noms sur une colonne, trouver pour chacun de ces noms un adjectif destiné à les qualifier ; composer de petites phrases à l'aide des éléments ainsi groupés.

MODÈLE DE L'EXERCICE :

Noms.	Adjectifs.	Phrases.
patrie enfant maison	canadienne laborieux haute	Aimons tous la <i>patrie canadienne.</i> L'enfant doit être <i>laborieux</i> à l'école. Cette <i>maison</i> est très <i>haute.</i>

II

DICTÉE

UN FRÈRE AÎNÉ

Madame Hamilton rapporte un fait bien intéressant ; elle a vu, dans une *partie retirée de l'Ecosse*, deux *pauvres enfants* dont l'aîné, dès l'âge de *trois ans*, avait pendant le *jour* entier été laissé constamment seul auprès de son plus jeune *frère* ; il le soignait, l'habillait, le nourrissait, ne l'abandonnait jamais un seul instant et remplissait tous les devoirs de la mère la plus attentive. Quand l'heure du repas arrivait, il faisait rentrer son *pupille* dans la cabane, allumait un petit feu qu'il gouvernait très activement et préparait les simples *aliments* qui les nourrissaient tous deux.

« Prenez garde, Daniel, lui dit un jour une *personne* qui le regardait, *comme il donnait à manger* à son élève, prenez garde de brûler votre frère.—il n'y a pas de danger, répondit-il, c'est moi qui goûte toujours la première cuillerée.

M^{me} NECKER DE SAUSSURE.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Hamilton (miss Elizabeth), née en Irlande en 1758, morte en 1816, a laissé des ouvrages d'éducation estimés.—*Rapporter.* Faire le récit de ce qu'on a vu, entendu ou appris.

—Autres sens de ce mot dans les exemples suivants ? *Rapportez-moi le livre que vous m'avez emporté. Ce chien rapporte bien.* Le géomètre a *rapporté* son plan sur du papier à dessin. Notre champ *rapporte* beaucoup. On *rapporte* aux Phéniciens l'invention de l'alphabet. Cette loi a été *rapportée*, etc. = *Dans une partie retirée de l'Écosse.* Nature de ce complément ? — Signification de *retirée* ; solitaire, peu fréquentée = Trouver les adjectifs qui correspondent aux mots : *enfant* (enfantin), *jour* (journalier), *frère* (fraternel), *aliment* (alimentaire)... = Analyse orale de : *dont, trois, constamment, quand...* = *Pupille*, s. m. et f. (diminutif) de *pupus*, petit garçon), mineur et orphelin de père et de mère ou de l'un des deux seulement qui est sous la conduite d'un tuteur. Préciser l'explication par un exemple réel ou opposé. Au sens dérivé : un enfant, par rapport à celui qui le gouverne. — Homonyme de *pupille* ? Sa signification ? = *Personne*. Employez ce mot comme indéfini (*personne* ne viendra me voir). = *Comme il donnait à manger...* Pendant qu'il donnait à manger... = *Necker de Saussure* (M^{me}), née en 1765, morte en 1841, auteur de l'*Éducation progressive, étude du cours de la vie*, excellent traité d'éducation.

NOTA. — Indiquer à quel temps se trouvent les différents verbes employés. — 2^e Donner les sens de : *parure, devoir, repas, cabane, aliment, danger, cuillerée...* — 3^e Raconter le fait cité par miss Hamilton. Dire de quelles qualités a fait preuve le jeune enfant dont il est parlé.

III DICTÉE

ÉRUPTION ET RAVAGES D'UN VOLCAN

Au milieu de la nuit, un bruit *affreux* retentit à leurs oreilles ; ils entendent de loin la mer mugir, et rouler vers le rivage ses ondes amoncelées ; les souterrains profonds sont frappés à coups redoublés ; la terre tremble sous leurs pas ; ils courent pleins d'effroi au milieu des *ténèbres* épaisses. Une montagne voisine, *s'entr'ouvrant* avec effort,

lance au plus haut des airs une colonne ardente qui répand, au milieu de l'obscurité, une lumière rougeâtre et lugubre ; des roches énormes volent de tous côtés ; la foudre éclate et tombe ; *une mer de feu*, s'avancant avec rapidité, *inonde les campagnes*. A son approche les forêts *s'embrasent*, la terre n'offre plus que l'image d'un vaste incendie qu'entretiennent des amas énormes de matières enflammées, et qu'animent des vents impétueux. Où fuyez-vous, mortels infortunés ? De quelque côté que vous cherchiez un asile, comment éviterez-vous la mort qui vous menace ? De nouveaux gouffres s'ouvrent sous vos pas ; de nouveaux tourbillons de flammes, de pierres, de cendres et de fumée, volent vers vous du sommet des montagnes ; et la mer écumeuse, rougie par l'éclat des *foudres*, tourmente son rivage et s'avance pour vous engloutir.

Cependant ces phénomènes terribles s'apaisent *peu à peu* ; les feux s'amortissent ; la mer, à demi calmée, retire en murmurant ses ondes bouillantes, la terre se raffermi, le bruit cesse, et le jour paraît. *Quel* triste et lugubre tableau présente la campagne ravagée ! Elle n'offre plus que des monceaux de cendres, que des rochers énormes entassés sans ordre, que des torrents de lave ardente, que des bois qui brûlent encore, que de tristes restes des infortunés qui ont *péri* au milieu de ces désastres.

LACÉPÈDE.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Affreux (vient de *affre*, grand effroi, employé dans l'expression : les *affres* de la mort). Sa signification est : qui exerce une sorte de terreur au sens physique ou du sens moral ; extrêmement, désagréable, mauvais, détestable. — Synonymes : *hideux* et *horrible*. Le sens général des trois adjectifs est le même. Mais *affreux* indique ce qui fait peur : *hideux*, ce qui soulève le dégoût ; *horrible*, ce qui fait frissonner. = *Ténèbres*. Trouver quelques substantifs qui ne s'em-

pioient qu'au pluriel (*armoires, mœurs, broussailles, mouchettes, annales, catacombes... ; frais, pleurs, mânes, décombres, alentours, arrérages, fonts baptismaux...*). = *S'entr'ouvrir*. Mots formés avec le préfixe *entre* (*entr'acte, s'entr'aider, entre-bailler, entrecouper, entre-croiser, s'entre-déchirer, entre-deux, entrefaite, entregent, entrelacer, entrelarder, entremets...*) ? = Rendre compte de l'expression : *une mer de feu inonde les campagnes*, = *S'embrasent*. Quelle sorte de verbe ? Citer des verbes essentiellement réfléchis (*se récrier, se repentir, s'adonner, s'emparer...*) et d'autres accidentellement réfléchis. = *Vaste*. Donner plusieurs adjectifs qui éveillent à l'esprit l'idée de grandeur (*ample, colossal, grandiose, immense, infini, spacieux, illimité, gigantesque...*). = *Foudre*. Remarque relative au genre de ce nom ? = Nature de : *cependant, peu à peu, quel* ? = *Péri*. Justifier l'orthographe de ce participe.

NOTA.—1^o Analyse orale de tous les verbes.—2^o Explication de : *eruption, ravages, amoncelé, effroi, ardent, lugubre, unas, asile phénomène...*—3^o Liste des principaux volcans du globe.

FABLE EXPLIQUÉE

LE LION DEVENU VIEUX

Le lion, terreur des forêts,
Chargé d'ans et pleurant son antique prouesse,
Fut enfin attaqué par ses propres sujets,
Devenus forts par sa faiblesse.

Le cheval s'approchant lui donne un coup de pied ;
Le loup, un coup de dent ; le bœuf un coup de
[corne.

Le malheureux lion, languissant, triste, morne,
Peut à peine rugir, par l'âge estropié.
Il attend son destin sans faire aucunes plaintes ;
Quand voyant l'âne même à son antre accourir :
Ah ! c'est trop, dit-il ; je voulais bien mourir,
Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

M.—De quoi s'agit-il dans cette fable ?

E.—D'un vieux lion malade attaqué par les autres animaux.

M.—Que signifie cette expression—terreur des forêts appliquée au lion ?

E.—Cela veut dire que le lion est le plus terrible et le plus redoutable de tous les animaux.

M.—Comment interprétez-vous ce vers : "Chargé d'ans et pleurant son antique prouesse."

E.—Cela veut dire qu'il était très vieux et se sentant malade, il regrettait d'avoir perdu sa santé, sa force, sa vigueur passées.

M.—Pourquoi emploie-t-on le mot *sujets* appliqué aux animaux ?

E.—C'est parce que le lion est appelé le roi des animaux.

M.—Comment se fait-il que les animaux sont devenus forts ?

E.—Leurs forces sont restées les mêmes, mais ils sont forts comparés, au lion malade et affaibli.

M.—Quels sont ceux qui l'ont attaqué ?

E.—Le cheval, le loup et le bœuf.

M.—Qu'a fait l'âne ?

E.—En voyant les autres animaux insulter au malheur de celui qui s'était toujours fait craindre, et qui avait fait tout trembler dans la forêt, il lui prit envie de les imiter. En le voyant venir, le lion indigné se redresse, prend un air menaçant et le baudet effrayé se sauve du mieux qu'il peut en regardant souvent en arrière pour voir s'il n'est pas poursuivi par celui qui n'est plus capable de lui faire aucun mal.

M.—On rencontre souvent dans le monde beaucoup de gens qui entourent de leur respect les riches et les puissants qui les adulent, et lorsque la fortune les abandonne, ils sont les premiers à trahir ceux dont ils ont reçu de grands bienfaits. On dit alors de ces gens peu reconnaissants et peu scrupuleux qu'ils "Donnent le coup de pied de l'âne."

LA MÊME FABLE EN PROSE

Un lion, qui pendant de nombreuses années avait répandu la crainte et la terreur dans

les forêts, qui avait fait tant de carnage que son seul rugissement faisait trembler tous les animaux des alentours, finit enfin par vieillir et tomba malade. Incapable de chasser pour se procurer sa nourriture, accablé par le mal, sentant ses jambes faiblir, il s'abandonna au découragement, pleura amèrement sa vigueur passée ; il se laissa choir sur le sol en attendant la mort.

Les autres animaux qu'il avait tant maltraités autrefois, en le voyant en cet état, et se sentant forts par sa faiblesse, voulurent prendre leur revanche. Le cheval vint lui lancer une ruade, le loup lui mord les flancs, le bœuf les lui laboura avec ses cornes. Le malheureux lion, se voyant incapable de se défendre, se résigna à son sort sans rien dire : quand tout à coup il aperçoit l'âne même qui, lui aussi, vient insulter à son infortune. En voyant qu'il va subir une dernière humiliation de la part du plus lâche, du plus stupide des animaux, il sent son sang bouillonner dans ses veines. Il prend un air menaçant, et le baudet effrayé s'en retourne et fuit à toutes jambes.

Guerre à l'anglicisme

Ne dites pas *forger* une signature pour " contrefaire. "

M. X a été élu *membre pour*... mais a été " élu député de " ou " élu à la législature. "

Trouble au lieu de " désordres, " " rixes, " " émeutes. "

Avoir du trouble pour " du mal, " " de la peine. "

Economiser son trouble pour " s'épargner de la besogne. "

Version anglaise

I incessantly see people who speak incessantly of themselves ; their conversations are a looking-glass which always shows their

senseless figure ; they always speak to you of things that happened them, they wish the interest which they take in those things to magnify them in your eyes ; they have done all, said all, thought all : they are a universal model, a subject of inexhaustible comparisons, a source of examples which never ends.

TRADUCTION :

Je vois sans cesse des gens qui parlent constamment d'eux-mêmes ; leurs conversations sont comme un miroir qui reflète leur figure impassible ; ils ne vous parlent que des choses qui leur sont arrivées et désirent exagérer à vos yeux l'intérêt qu'ils attachent à ces choses, ils ont tout fait, tout vu, tout dit, tout pensé ; ils sont un modèle universel, un sujet constant de comparaison, une source d'exemples inépuisable.

Explication des mots.

Incessantly—*incessant*—*sans cesse*—People—*gens*.—Looking-glass, *miroir*.—Happened — *arrivé*. — Magnify — *exagérer*.—Inexhaustible—*inépuisable*. — Senseless—*insensible*.

POESIES

I

LA RENCONTRE

Dans une rue étroite arrêtés face à face,
Deux passants très pressés ne pouvaient faire un pas,
Se disputaient à qui ne reculerait pas.

L'un grave, réfléchi, l'autre ardent plein d'audace,

" De tout cet embarras à la fin je me lasse,

" Dit le plus vif d'un ton très haut.

" Et je ne suis d'humeur ni de race

" A me déranger pour un sot. "

" Moi bien, reprend l'autre aussitôt,

" Et je m'en vais vous faire place. "

II

AU BORD DE LA MER

La lune, de ses mains distraites
A laissé choir du haut de l'air
Son grand éventail de paillettes
Sur le bleu tapis de la mer.

Pour le revoir elle se penche
Et tend son beau bras argenté
Mais l'éventail fuit sa main blanche,
Par le flot qui passe emporté.

Au gouffre amer, pour te le rendre,
Lune, j'irais me jeter,
Si tu pouvais du ciel descendre,
Au ciel si je pouvais monter !

THÉOPHILE GAUTHIER.

PETITE REVUE

Le 19 février dernier l'univers catholique a célébré le 50e anniversaire épiscopal de notre glorieux Pape Léon XIII.

M. Gladstone, le vénérable premier ministre de l'Angleterre, est en train de doter l'Irlande d'un parlement local qui aura beaucoup d'analogie avec nos législatures provinciales. Les orangistes combattent le "*grand vieillard*", avec rage. Espérons que les Irlandais finiront par obtenir ce *Home rule* qu'ils désirent depuis si longtemps.

Les îles Hawaï, autrefois Sandwick, situées dans l'océan Pacifique, ont détrôné leur reine et se sont mis sous le protectorat des Etats-Unis.

Un important mémoire de S.-G. Mgr. Taché, sur la question des écoles catholiques aux Etats-Unis a été publié dans le *Northern Review*. Nous empruntons ce qui suit à cet important document : " Il va sans dire que je suis rempli d'admiration pour notre Saint-Père le Pape, et que, sans connaître Mgr Satolli, je m'associe entièrement aux éloges qu'il reçoit et aux-

quels il a sans doute droit. Pour un prélat, jouir de la confiance de Léon XIII est par le fait même plus qu'une recommandation ordinaire. En conséquence, je suis avec le plus profond intérêt, la mission de Son Eminence le légat en Amérique. Mon respect pour sa personne aussi bien que pour sa mission, est tel que je considère qu'il serait inconvenant de ma part, même de louer et à plus forte raison de critiquer ce qu'il a dit sur la question des écoles. Mon but, en écrivant aujourd'hui, est uniquement et simplement de montrer par des citations, que " l'esprit large, libéral et démocratique " du pape actuel est le même esprit que celui de ses prédécesseurs et que les résolutions lues par Mgr Satolli aux archevêques des Etats-Unis assemblés à New-York, le 17 novembre dernier, ne sont rien de neuf pour les prélats qui ont formulé les décrets du 3e Concile Plénier de Baltimore."

Les zouaves de Québec et de Montréal ont célébré avec pompe le 25ième anniversaire de leur départ pour Rome. Le premier détachement de zouaves canadiens, composés de 135 volontaires, partit pour la Ville, Eternelle le 19 février 1868 ; le second, 22 volontaires, 14 mai de la même année ; le troisième, 28 volontaires, 23 mai, quinze jours après le second départ ; le quatrième détachement, de 48 volontaires, quittait Montréal le 25 juin ; le cinquième, 95 hommes, part le 30 septembre de l'année suivante ; le sixième, de 38, s'embarquait pour Rome le 18 août 1870 ; le septième et dernier qui fut obligé de rebrousser chemin en France, 15 braves, partis le 1er septembre de la même année. Ajoutons à cela 24, partis en dehors des détachements et on arrive au total de 505 volontaires canadiens qui prirent part à l'expédition romaine.

L'honorable Procureur-Général de notre province a soumis un projet de loi relatif à l'organisation judiciaire. Le système qui nous régit actuellement remonte à 1857.

D'après le bill, les tribunaux seront divisés comme suit :

1° La cour du banc de la reine divisée en cour criminelle et en cour civile d'appel ;

- 2^o La cour Supérieure ;
 3^o La cour de District ;
 4^o La cour des Commissaires ;
 5^o La cour des Sessions de la paix ;
 6^o Le tribunal des juges de la paix ;
 7^o La cour du Recorder. (1)

C.-J. M.

Préceptes de l'hygiène scolaire

PAR LE DOCTEUR J.-I. DESROCHES

(Suite)

CHAUFFAGE

Dans nos climats, le froid nous force de fermer nos portes et nos fenêtres, et de chauffer l'intérieur de nos habitations. De là l'obligation simultanée du chauffage et de la ventilation.

On emploie, suivant les cas et les établissements, le poêle à air libre, le calorifère à air chaud, le calorifère à eau chaude ou le calorifère à vapeur.

1.—LE POÊLE A AIR LIBRE doit être garni d'une double enveloppe métallique ; il sera pourvu d'un réservoir d'eau avec surface d'évaporation. Le tuyau de fumée ne passera pas au-dessus de la tête des élèves. On peut adapter au tuyau de fumée un tube creux en forme d'entonnoir et muni d'une soupape, que l'on ferme et ouvre à volonté, suivant que l'on veut diminuer ou augmenter la combustion du foyer.

2.—LE CALORIFÈRE A AIR CHAUD se compose d'un foyer placé dans la cave où arrive de l'air puisé à l'extérieur ; de tuyaux en tôle ou en fonte pour la distribution de cet air échauffé dans les diverses pièces ; d'ouvertures pratiquées dans le plafond de chaque pièce qui, formant tirage, facilitent l'arrivée de l'air chaud et l'expulsion de l'air vicié. Pour remédier aux inconvénients que présente ce système de chauffage, on annexe au calorifère un réservoir à eau dans lequel l'air s'humecte, et un filtre en charbon ou en coton qui le purifie.

(à suivre.)

(1) Ce projet de loi est remis à la prochaine session.

Echos du recensement de 1891

LES SAUVAGES DU CANADA

Le texte français du rapport annuel du département des Sauvages pour le dernier exercice contient plusieurs renseignements intéressants.

D'abord, il y a eu calme plat parmi les tribus sauvages du Canada. " L'engouement du messie " a passé inaperçu et les " Dauses de l'Esprit " ont disparu des mœurs.

La grande question de l'instruction des enfants sauvages occupe une partie du rapport, et on peut juger des résultats obtenus par le tableau suivant.

Nombre d'enfants sauvages en âge de fréquenter les écoles.....	13,420
Nombre d'enfants inscrits comme élèves à 231 écoles de jour.....	6,202
Présence moyenne quotidienne aux écoles du jour.....	3,112
Nombre d'élèves inscrits à 19 écoles industrielles.....	1,045
Nombre d'élèves inscrits à 18 pensionnats.....	307
Présence moyenne quotidienne aux pensionnats.....	225

(à suivre.)

La librairie Notre-Dame des Victoires

Nous recommandons à nos lecteurs l'excellente librairie Notre-Dame des Victoires, située aux Nos. 9 et 10, de la rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec. C'est une maison florissante qui date déjà de loin et que son propriétaire, M. N. S. Hardy, tient sur un haut pied. A cette librairie on trouve toujours un choix considérable de livres d'école et de littérature, ainsi qu'un grand nombre d'objets pour églises, couvents, etc., etc., et des cierges de très bonne qualité.

Thermomètres

COMPARAISON DE L'ÉCHELLE FARENHEIT, RÉAUMUR ET CENTIGRADE.

Zéro Farenheit correspond à 18 (près) Centigrade et 14.4 Réaumur au-dessous de Zéro (1).

CENT.	FAH'T.	RMR.	CENT.	FAH'T.	RMR.	CENT.	FAH'T.	RMR.
100	212	80	55	131	44	10	50	8
99	210.2	79.2	54	129.2	43.2	9	48.2	7.2
98	208.4	78.4	53	127.4	42.4	8	46.4	6.4
97	206.6	77.6	52	125.6	41.6	7	44.6	5.6
96	204.8	76.8	51	123.8	40.8	6	42.8	4.8
95	203	76	50	122	40	5	41	4
94	201.2	75.2	49	120.2	39.2	4	39.2	3.2
93	199.4	74.4	48	118.4	38.4	3	37.4	2.4
92	197.6	73.6	47	116.6	37.6	2	35.6	1.6
91	195.8	72.8	46	114.8	36.8	1	33.8	0.8
90	194	72	45	113	36	Zéro	32	Zéro
89	192.2	71.2	44	111.2	35.2	1	30.2	0.8
88	190.4	70.4	43	109.4	34.4	2	28.4	1.6
87	188.6	69.6	42	107.6	33.6	3	26.6	2.4
86	186.8	68.8	41	105.8	32.8	4	24.8	3.2
85	185	68	40	104	32	5	23	4
84	183.2	67.2	39	102.2	31.2	6	21.2	4.8
83	181.4	66.4	38	100.4	30.4	7	19.4	5.6
82	179.6	65.6	37	98.6	29.6	8	17.6	6.4
81	177.8	64.8	36	96.8	28.8	9	15.8	7.2
80	176	64	35	95	28	10	14	8
79	174.2	63.2	34	93.2	27.2	11	12.2	8.8
78	172.4	62.4	33	91.4	26.4	12	10.4	9.6
77	170.6	61.6	32	89.6	25.6	13	8.6	10.4
76	168.8	60.8	31	87.8	24.8	14	6.8	11.2
75	167	60	30	86	24	15	5	12
74	165.2	59.2	29	84.2	23.2	16	3.2	12.8
73	163.4	58.4	28	82.4	22.4	17	1.4	13.6
72	161.6	57.6	27	80.6	21.6	18	—	14.4
71	159.8	56.8	26	78.8	20.8	19	2.2	15.2
70	158	56	25	77	20	20	4	16
69	156.2	55.2	24	75.2	19.2	21	5.8	16.8
68	154.4	54.4	23	73.4	18.4	22	7.6	17.6
67	152.6	53.6	22	71.6	17.6	23	9.4	18.4
66	150.8	52.8	21	69.8	16.8	24	11.2	19.2
65	149	52	20	68	16	25	13	20
64	147.2	51.2	19	66.2	15.2	26	14.8	20.8
63	145.4	50.4	18	64.4	14.4	27	16.6	21.6
62	143.6	49.6	17	62.6	13.6	28	18.4	22.4
61	141.8	48.8	16	60.8	12.8	29	20.2	23.2
60	140	48	15	59	12	30	22	24
59	138.2	47.2	14	57.2	11.2	31	23.8	24.8
58	136.4	46.4	13	55.4	10.4	32	25.6	25.6
57	134.6	45.6	12	53.6	9.6	33	27.4	26.4
56	132.8	44.8	11	51.8	8.6	34	29.2	27.2

(1) Lorsque le thermomètre Farenheit marque 32 au-dessous de zéro, le Centigrade et le Réaumur indiquent 0, c'est-à-dire "température glace-fondante." 13 degrés Farenheit au-dessous le zéro correspondent à 25 Centigrade et 20 Réaumur également au-dessous de zéro.

BERNARD, FILS & C^{IE}

EDITEURS DE MUSIQUE

ASSORTIMENT VARIE DE PIANOS ET HARMONIUMS AMERICAINS ET CANADIENS, INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE TOUTES ESPECES

Seule agence à Québec de la machine à coudre, hors de concours, dite la DOMESTIC de New-York.

Accords et réparations de PIANOS, HARMONIUMS, ORGUES d'églises etc., promptement exécutés d'après les règles de l'art, ainsi que réparations de Machines à coudre

Nos. 135 & 137, rue St-Jean, H.-V., Québec.

DAVID OUELLET

Membre de l'Association des Architectes de la province de Québec

ARCHITECTE, EVALUATEUR, EXPERT, ETC.

Bureau : 113, rue St-Jean ; Atelier : 87, rue d'Aiguillon, Québec.

Le seul tenant un atelier d'exécution dans l'art architectural et décoratif.

Inventeur et manufacturier des nouvelles targettes à levier.

P. GAUVREAU

122—PIED DE

RE
D. Parizeau, M.P.P.
MONTREAL
(Gratuit)

—122 AMONTAGNE—122

BASSE-VILLE, QUEBEC

Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.